

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3<sup>e</sup>)

---

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b> : France et Union . . . . .	10 F	— C.C.P. Lyon 101-98
Etranger . . . . .	11 F	
Scolaires . . . . .	5 F	

---

que la Faune italienne de PORTA (6), ouvrage qu'il ne nous avait pas été possible de consulter, citait la présence de *vulneratus* Muls. en Italie « avec le type ».

Compte tenu de ce dernier renseignement, et de nos propres captures, on peut donc penser que cette variété de *O. nuchicornis* L. se rencontre dans une aire beaucoup plus étendue que nous ne le supposions jusqu'à présent. Peut-être sa fréquence est-elle variable suivant les régions, mais il serait intéressant de recueillir d'autres précisions sur sa répartition, pour savoir en particulier s'il s'agit d'une forme littorale stricte, ou si elle peut être trouvée aussi dans les stations de l'intérieur, en compagnie de la forme typique.

#### BIBLIOGRAPHIE

- (1) R. PAULIAN — 1959 — Faune de France — Coléoptères scarabéides.
- (2) MULSANT — 1842 — Histoire Naturelle des Coléoptères de France — Lamellicornes, éd. 1.
- (3) L. BEDEL — 1911 — Faune des Coléoptères du Bassin de la Seine — Tome IV — Scarabaeidae, p. 33.
- (4) H. D'ORBIGNY — 1898 — Synopsis des Onthophagides paléarctiques.
- (5) E. REITTER — 1892 — Tableaux analytiques des Lucanides et Lamellicornes coprophages de la faune paléarctique (traduction par BARTHE).
- (6) A. PORTA — 1932 — Fauna Coleopterorum italica Vol. 5.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 10 novembre 1962.

### GONEPTERYX CLEOPATRA (L.) DANS L'AIN ET LES MONTS DU FOREZ

par P.-C. ROUGEOT.

*Gonepteryx cleopatra* L., on le sait, a pour limite septentrionale en France une ligne presque droite reliant la région d'Angoulême au Mont Salève.

Toutefois, ce lépidoptère est loin d'être abondant dans bien des localités du nord de son habitat ; sans doute n'y fait-il que de brèves incursions les années favorables ; ainsi dans la région lyonnaise, où notre collègue MOUTERDE ne l'a que rarement observé.

Je ne crois donc pas inutile de signaler de récentes rencontres du beau « Citron de Provence » dans deux régions assez éloignées l'une de l'autre, mais également situées à faible distance de la ligne quelque peu fluctuante précitée.

Tout d'abord, le 24 juillet dernier, sous un soleil éclatant nous avons vu un mâle (les femelles, hélas ! passent souvent inaperçues, mêlées à celles du banal *rharni*) voler sur la route qui conduit au lac d'Ambléon, près d'Innimont, dans l'Ain (altitude 700 m environ).

A quelques jours de là, le 1<sup>er</sup> août, dans les Monts du Forez (en face du Mont Pilat, où j'ai déjà rencontré deux fois ce *Gonepteryx*) nous en avons capturé un mâle. Il faisait beau et chaud et les « Citrons » volaient nombreux, vers 1 300 m d'altitude, sur la bruyère fleurie du versant Est de Pierre-sur-Haute. Grande fut notre surprise d'en voir un largement

marqué d'orange. Cet individu encore assez frais et pris sans difficulté, était bien un *cleopatra* et non l'un de ces très rares *rhamni* lavés de la même couleur vive que leur congénère méridional.

Cette capture n'est peut-être pas la première pour cette région ; elle nous semble pourtant exceptionnelle, les Monts du Forez n'étant pas réputés pour la clémence de leur climat.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 8 décembre 1962.

## AMPHIPYRA PERFLUA FABR. DANS L'AIN (Lep., Noct.)

par Emmanuel DE BROS (Binningen, Bâle)

En lisant la très intéressante note de C. DUFAY dans le dernier numéro d'*Alexandor* (2, 5, 161-172, avril 1962 et 6, 207-224, juillet 1962) : « Les Noctuides de la faune française ne figurant pas dans le catalogue L. LHOMME », j'ai été surpris de constater à propos de *A. perflua* Fabr. (p. 210) qu'« aucune capture récente n'étant venue confirmer les citations anciennes, reproduites dans l'ouvrage de LHOMME (N° 636, p. 243), il convenait de supprimer pour le moment cette espèce du catalogue des Lépidoptères de France ». Ces anciennes citations sont de GUENÉE (Nord de la France), BERGE et DE JOANNIS (France septentrionale), HAMPSON (France, selon WARREN in SEITZ) et GODART (Vosges).

Or nous avons capturé 4 exemplaires ♂ ♀ d'*A. perflua* Fabr. au Restaurant-Hôtel de Fierney (alt. 1236 m) sur Crozet (Dép. Ain), dans le haut Jura méridional (Pays de Gex) lors d'une semaine de chasse avec mon collègue, le Dr W. SAUTER, conservateur à l'Institut d'Entomologie de l'École Polytechnique Fédérale à Zurich, du 3 au 8 août 1959, à la lampe à vapeur de mercure. Nous allons signaler cette espèce comme « nouvelle pour la faune genevoise », avec plusieurs autres captures intéressantes, dans une notice promise à la revue « *Alexandor* » : en effet, elle ne figure pas dans le « Catalogue des Lépidoptères de la région de Genève » de P. MARTIN et M. REHFUS (1958), où les limites de cette région sont fixées à la crête du Jura, du Vuache et du Salève. Mais nous ne pensions pas qu'elle était nouvelle pour la France !

En revanche, *A. perflua* Fabr. n'est pas nouvelle pour le Jura, étant déjà signalée dans « Les Phalénides (Noctuelles) du Jura » de J.-F. AUBERT et Ch. BOURSIN (Bull. Soc. Linn. Lyon. 22, 5, p. 122, mai 1953) et plus particulièrement du canton d'Argovie (VORBRODT : Die Schmetterlinge der Schweiz), du Jura bernois (ASPÖCK : Beitrag zur Kenntnis der Lepidopteren-Fauna von Delémont und Umgebung, Bull. Soc. Ent. Suisse, 34, 1, 57, juin 1961) et du Jura bâlois (SEILER, J. : Die Noctuiden der Umgebung von Liestal, II. Tätigkeitsber. Nat.forsch. Ges. Baselland, 1904).

Il est probable que d'actifs chasseurs la retrouveront (lors de chasses à la lampe « *Philora* » notamment) sur toute la longueur du Jura français. *A. perflua* Fabr. peut donc rester au N° 636 du Catalogue LHOMME.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 10 novembre 1962